



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2956

Texte de la question

COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Fromantin, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Jean-Christophe Fromantin. Monsieur le Premier ministre, ma question porte sur la combinaison de deux chiffres qui sont commentés depuis quelques jours : ceux du chômage, d'une part, nous en avons parlé, et, d'autre part, ceux du commerce extérieur.

Il n'est pas inintéressant de s'interroger, de vous interroger sur la corrélation existant entre ces deux chiffres, sur la façon dont ils se combinent. En effet, comment pouvons-nous créer de nouveaux emplois et réduire le taux de chômage alors que les parts de marché de nos entreprises ont reculé de 50 % ces vingt dernières années ? Comment l'emploi peut-il repartir alors que, depuis dix ans, le nombre d'entreprises exportatrices a diminué, passant de 130 000 à 120 000 ? Comment l'emploi peut-il repartir quand 80 % des flux à l'export ne sont que l'amplification des flux existants, c'est-à-dire quand la France ne conquiert plus de parts de marché ?

Ce sujet est vraiment central, et la corrélation entre ces deux données est intéressante. Je vous invite, chers collègues, à lire la note récemment publiée par le Conseil d'analyse économique : il y est fait état d'une érosion catastrophique de l'influence et de la dynamique économique de nos entreprises, de nos produits à travers le monde. Nous avons probablement là l'explication principale de l'érosion de l'emploi et de l'installation d'un chômage structurel.

Le Conseil d'analyse économique pose deux questions. Il appelle à revoir l'efficacité du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Le CICE, en couvrant des salaires allant jusqu'à 2,5 fois le SMIC, crée une forme d'inflation sur les salaires supérieurs à 1,5 SMIC et détruit la compétitivité prix ; voilà une vraie question. L'autre question porte sur les mesures structurelles.

La question du CICE est probablement une question stratégique à revoir d'urgence s'agissant de la compétitivité de nos entreprises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.* Monsieur le député Fromantin, vous avez, au travers de votre question et des explications que vous-même avez données, apporté l'une des réponses très pertinentes à la question un tantinet démagogique de votre prédécesseur sur les résultats que

nous constatons. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

En effet, les miracles ne se réaliseront pas en un jour.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Trois ans ! Cela fait trois ans que vous êtes au pouvoir !

M. Emmanuel Macron, ministre. Vous avez absolument raison de souligner le fait que notre économie ne retrouvera de véritables marges de manœuvres que si nous réussissons à gagner la bataille du commerce international et de l'attractivité.

Pour ce faire, nous disposons de plusieurs leviers. Le premier, c'est la compétitivité coût. Nous avons trouvé notre économie dans la situation suivante : les entreprises avaient des marges historiquement basses et sortaient d'une décennie durant laquelle elles avaient progressivement perdu des marges et des marchés par rapport à leurs concurrentes allemandes.

M. Philippe Cochet. Et bonjour les chômeurs !

M. Emmanuel Macron, ministre. Le CICE, puis le pacte de responsabilité et de solidarité sont donc des éléments de réponse aux points que vous évoquez.

Il nous faut à présent les exécuter, année après année.

M. Sylvain Berrios. Cela fait trois ans !

M. Emmanuel Macron, ministre. Depuis le 1er janvier de cette année, nous avons mis en œuvre des baisses de charges sur les bas salaires, ce qui permettra d'articuler et de déployer progressivement ce retournement.

M. Christian Jacob. Tu parles comme dans un livre !

M. Emmanuel Macron, ministre. À cela s'ajoutent les mesures en faveur de la compétitivité hors coût, qui est absolument fondamentale pour traiter le problème que vous évoquez. Elle passe notamment par le maintien du crédit d'impôt recherche, qui a été constamment soutenu et stabilisé. C'est ainsi que nos entreprises, à l'instar des entreprises étrangères investissant en France, montent progressivement en gamme. Elle passe ensuite par le fait de donner la possibilité d'investir dans la modernisation de l'appareil productif. La mesure fiscale de suramortissement des investissements productifs est une réponse importante qui permettra d'accélérer ce retournement. Elle passe enfin par le déploiement de financements adaptés au travers des 8 milliards d'euros que la Banque publique d'investissement, Bpifrance, va investir dans les prêts de développement, et par les plans de la Nouvelle France industrielle, qui permettent également la montée en gamme.

Cependant, vous avez raison : la bataille pour la compétitivité et l'attractivité est un élément clé pour gagner contre le chômage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2956

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2015](#)